

Fondation Notre-Dame

Rapport d'audit du commissaire aux comptes
relatif aux comptes établis au 15 septembre 2014
de la **Fondation abritée Saint-Irénée**

Fondation Notre-Dame

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 30 novembre 1992

Siège social : 10, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

N° Siren : 393 739 594

**Rapport d'audit du commissaire aux comptes
relatif aux comptes établis au 15 septembre 2014
de la **Fondation abritée Saint-Irénée****

Rapport d'audit du commissaire aux comptes relatif aux comptes établis au 15 septembre 2014 de la Fondation abritée Saint-Irénée

Monsieur le Président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la Fondation Notre-Dame et en réponse à votre demande dans le cadre de l'établissement des comptes prévus par la convention de création de la Fondation abritée Saint-Irénée, nous avons effectué un audit des comptes de celle-ci établis au 15 septembre 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité du bureau de la Fondation Notre-Dame. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues, et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les comptes présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, et au regard des règles et principes comptables français, le patrimoine et la situation financière de la Fondation abritée Saint-Irénée au 15 septembre 2014, ainsi que le résultat de ses opérations pour la période écoulée.

Fait à Courbevoie, le 1^{er} juin 2015,

Le commissaire aux comptes

M A Z A R S

Serge CASTILLON



FONDATION NOTRE DAME

BILAN 15-09-2014 Fondation Saint-Irénée (en €)

ACTIF	2014		2013		PASSIF	2014		2013	
	Valeur Brute	Amor. & Prov.	Valeur Nette	Valeur Nette		Valeur Nette après affect. Résultat	Valeur Nette avant affect. Résultat	Valeur Nette avant affect. Résultat	Valeur Nette avant affect. Résultat
COMPTES DE LIAISON	469 692	0	469 692	0	FONDS ASSOCIATIF	0	0	0	0
					Dotation pérenne non consommable			0	0
					Dotation statutaire			0	0
					Dotations complémentaires			0	0
					Apports des fondations abritées			0	930 000
					Dotation initiale			0	100 000
					Dotations complémentaires			0	830 000
					0 COMPTES DE LIAISON			0	28 910
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	0	0	0	2 931	RESERVES AFFECTEES	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES									
- Logiciel, matériel et mobilier de bureau	0	0	0	2 931					
- Terrains	0	0	0	2 931					
- Constructions	0	0	0	0	RESULTAT DE L'EXERCICE	0	0	0	0
					FONDS DEDIES	1 866 704	1 866 704	1 866 704	349 701
IMMOBILISATIONS FINANCIERES									
- Obligations	0	0	0	0	- Fonds dédiés	1 866 704	1 866 704	1 866 704	349 701
- Obligations, intérêts courus à recevoir	0	0	0	0	- Fonds dédiés sur subventions publiques de fonctionnement	0	0	0	0
- Actions	0	0	0	0					
CREANCES ET COMPTES RATTACHES	1 356 535	0	1 356 535	93 646	DETTES & ASSIMILEES	0	0	0	487 796
- Donateurs et Organismes	0	0	0	53 820	- Emprunts financiers divers	0	0	0	0
- Autres créances-FRUP IRENEE	6 834	6 834	6 834	39 826	- Dettes financières diverses	0	0	0	0
- Acomptes versés	1 349 701	1 349 701	1 349 701						
PLACEMENTS VALEURS MOBILIERES					- Fournisseurs et comptes rattachés	0	0	0	17 996
- Fonds obligataires y compris coupons courus	0	0	0	0	- Dettes fiscales et sociales	0	0	0	0
- Autres valeurs mobilières de placement	0	0	0	0	- Projets à payer	0	0	0	469 800
					- Autres dettes	0	0	0	0
DISPONIBILITES	40 477		40 477	1 699 830					
- Banques	40 477		40 477	1 699 830					
					PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	0	0	0	0
CHARGES CONSTATES D'AVANCE	0	0	0	0					
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 397 012	0	1 397 012	1 793 476					
TOTAL ACTIF	1 866 704	0	1 866 704	1 796 407	TOTAL PASSIF	1 866 704	1 866 704	1 866 704	1 796 407

Engagements donnés : 0 €
 Engagements reçus : 0 €
 dont legs & donations affectés : 0 €

Fondation Saint-Irénée
Compte de résultat 15-09-2014

	2014	2013	variation 2014-2013 en %
Produits d'exploitation			
Dons manuels non affectés	1 201 588 €	978 305 €	22,8%
Dons manuels affectés			
Total des collectes	1 201 588 €	978 305 €	22,8%
Legs & donations	469 932 €	0 €	
Subventions d'exploitation	0 €	0 €	
Annulation d'actions antérieures		0 €	
Autres produits liés à la générosité du public et produits des activités annexes	1 700 €	24 800 €	-93,1%
Loyers		0 €	
Participation charges communes		0 €	
Total des produits d'exploitation	1 673 220 €	1 003 105 €	66,8%

Missions sociales			
Projets engagés	50 500 €	903 880 €	-94,4%
Charges externes	45 766 €	74 884 €	-38,9%
Charges externes missions sociales			
Charges de personnel	36 935 €	104 175 €	-64,5%
Salaires et traitements	0 €	0 €	
Charges sociales	0 €	0 €	
Personnel FND	0 €	0 €	
Personnel FND missions sociales	0 €	0 €	
Personnel refacturé par des tiers	19 713 €	48 652 €	-59,5%
Personnel refacturé par des tiers mission sociale	17 222 €	55 523 €	-69,0%
Charges communes aux fondations abritées	36 403 €	25 566 €	42,4%
Dotation aux amortissements et provisions	1 224 €	1 728 €	-29,2%
Autres charges			
Total des Charges d'exploitation	170 828 €	1 110 233 €	-84,6%
Résultat d'exploitation	1 502 392 €	-107 128 €	-1502,4%

Produits financiers	16 318 €	31 872 €	
Charges Financières	0 €	0 €	
Résultat financier	16 318 €	31 872 €	-48,8%

Résultat courant	1 518 710 €	-75 256 €	-2118,1%
-------------------------	--------------------	------------------	-----------------

Produits exceptionnels	0 €	0 €	
Charges exceptionnelles	1 707 €	0 €	
Résultat exceptionnel	-1 707 €	0 €	

Résultat avant variation des fonds dédiés	1 517 003 €	-75 256 €	
--	--------------------	------------------	--

Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs en fonds dédiés	0 €	424 957 €	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 517 003 €	349 701 €	
dont variation de l'année	1 517 003 €	-75 256 €	

Total des Produits	1 689 538 €	1 459 934 €	
Total des Charges	1 689 538 €	1 459 934 €	
Résultat avant affectation	0 €	0 €	

dont Fonds dédiés sur subventions publiques	0 €	0 €	
--	------------	------------	--

Augmentation nette du poste réserves	0 €	0 €	
Augmentation du fonds associatif	0 €	0 €	
Dotation complémentaire	0 €	0 €	

Fondation abritée Saint IRENEE
Compte d'emploi des Ressources au 15-09-2014

(1)	(3)	(2)	(4)
EMPLOIS	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
Emplois de N = Compte de résultat	Emplois de N = Compte de résultat	Ressources collectées de N = Compte de résultat	Ressources collectées de N = Compte de résultat
1- MISSIONS SOCIALES	67 722	1 689 538	1 689 538
1-1 Réalisées en France	67 722	1 671 520	1 671 520
- Actions réalisées directement		1 201 588	1 201 588
- Versements à d'autres organismes agissant en France	50 500		
- Accompagnement des projets	17 222		
1-2 Réalisées à l'étranger		469 932	469 932
- Actions réalisées directement			
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	68 410	19 018	19 018
2-1 Frais d'appel à la générosité du public	65 554		
Ratio Frais d'appel à la générosité du public / Total ressources collectées	3,9%		
2-2 Frais de recherche des autres fonds privés			
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publiques			
2-4 Frais d'information et de communication			
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	36 403	1 700	1 700
Frais de gestion	36 403	16 318	16 318
Charges financières			
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	172 535	1 689 538	1 689 538
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS			
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	1 517 003		1 517 003
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			
TOTAL GENERAL	1 689 538	1 689 538	1 689 538
V- Part des acquisitions d'immo brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public			
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public			
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	172 535		172 535
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE			
VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	172 535		172 535

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévoles		
Préstations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		TOTAL

ANNEXES AUX COMPTES 2014 DE LA FONDATION SAINT-IRENEE

NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2014	2
NOTE 2 : DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE.....	2
NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	2
3.1 Cadre légal de référence.....	2
3.2 Principes comptables appliqués.....	3
3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations.....	3
3.2.2 Fonds dédiés.....	3
3.2.3 Traitement des legs et donations	4
3.2.4 Méthode d'affectation des charges du secteur Commun.....	4
3.2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles.....	4
NOTE 4 : COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN	4
4.1. Notes sur l'Actif.....	4
4.1.1 Immobilisations corporelles & incorporelles.....	5
4.1.2 Disponibilités.....	5
4.1.3 Créances	6
4.2. Notes sur le passif.....	6
4.2.1 Fonds associatifs	6
4.2.2 Fonds dédiés.....	6
4.2.3 Dettes.....	7
NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS	8
5.1 Locaux	8
5.2 Effectifs.....	8
5.3 Contribution des bénévoles.....	8
5.4 Honoraires du Commissaire aux Comptes	8
5.5 Charges administratives communes	9
5.6 Engagements hors bilan.....	9

NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2014

- La Fondation Saint-Irénée a été créée le 19 février 2010 sous l'égide de la Fondation Notre Dame. Son objet est double :
 - soutenir le développement, pour le Diocèse de Lyon, des œuvres et actions d'intérêt général dans les domaines caritatif, social et éducatif d'une part, et dans les domaines de l'art, de la culture et de la communication d'autre part
 - porter l'activité précitée dans l'attente de la reconnaissance d'utilité publique d'une fondation dont l'objet sera similaire.

- La deuxième partie de son objet a été réalisée par l'obtention, le 21 Avril 2014, de la reconnaissance d'utilité publique. la fondation abritée a été définitivement clôturée lors du Conseil d'Administration du 1^{er} octobre. L'année 2014 a toutefois permis de lever 1,67 millions d'euros et soutenir 50,5 K€ de projets. Tous les actifs de la fondation abritée ainsi que le résultat de l'exercice ont été versés au bénéfice du nouvel établissement RUP.



NOTE 2 : DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE

Les comptes de la Fondation Saint-Irénée sont établis en euros. Ils couvrent la période du 1^{er} janvier au 15 septembre 2014, date à partir de laquelle la fondation sous égide n'a plus d'activité.



NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

La Fondation Saint-Irénée est une fondation sous égide de la Fondation Notre Dame. La Fondation Saint-Irénée correspond à un établissement comptable de la Fondation Notre Dame. Les principes, règles et méthodes comptables de la Fondation Notre Dame lui sont appliqués.

3.1 CADRE LEGAL DE REFERENCE

Les comptes annuels de l'exercice 2014 sont établis et présentés conformément aux règlements :

- CRC 99-01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations,
- CRC 2009-01 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation modifiant le règlement 99-01.
- CRC 2008-12 concernant les méthodes d'élaboration et de présentation du Compte d'Emploi des Ressources (CER).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments de l'actif est la méthode des coûts historiques.

3.2 PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les statuts de la Fondation Notre Dame lui confèrent la capacité de fondation abritante. Sans capacité juridique propre, la fondation abritée bénéficie de l'affectation de biens, droits ou ressources.

La Fondation Saint-Irénée comprend :

- la collecte des fonds issus de l'appel à la générosité du public (dons, donations & legs) et le mécénat d'entreprise et éventuellement des produits accessoires d'appel à la générosité du public,
- les charges associées à cette collecte,
- le financement des projets liés à cette activité et éventuellement les charges liées à la mission sociale et à l'accompagnement des projets.

Elle enregistre également :

- La répartition des charges de frais généraux du secteur Commun selon la règle adoptée par le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame ;
- les produits financiers provenant des actifs financiers qui leur sont propres.

Chaque secteur a son propre bilan et compte de résultat. En particulier, chaque secteur a ses comptes de trésorerie, ses comptes de créances et de dettes, ainsi que ses comptes d'immobilisations. Les fonds associatifs relèvent du Secteur Mutualisation lorsque les fondations abritées en ont accepté le principe. Les opérations de secteurs à secteurs sont traitées par « comptes de liaison ».

Il n'y a pas eu de changement de méthode comptable en 2014. La présentation du passif, au bilan, d'une double colonne « valeur nette avant affectation du résultat »/ « valeur nette après affectation du résultat » a été maintenue pour une meilleure lisibilité des comptes.

3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations

Les fonds propres, comptabilisés sous la ligne « Apports sans droit de reprise des fondations abritées » sont des dotations non consommables de la fondation abritée à vocation pérenne. Seuls les revenus de ces dotations servent au financement des actions de la fondation concernée. Ce sont les produits nets de charges qui sont enregistrés en dotations. Ces fonds peuvent être revalorisés par décision de leur Comité exécutif, Conseil propre à chaque fondation abritée. Le mouvement est alors enregistré en « dotations complémentaires ».

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources affectées par les donateurs qui n'a pas pu être utilisée à la clôture comptable conformément à l'engagement pris à leur égard, est inscrite en charges sous la

rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées à des fondations abritées », en contrepartie d'un compte de passif « fonds dédiés des fondations abritées ».

L'utilisation ultérieure de ces ressources sera inscrite en produit des exercices futurs en « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs des fondations abritées » par la contrepartie d'une diminution des postes de fonds dédiés correspondants. Il peut exister des sous-fonds dédiés lorsque la Fondation abritée a recueilli une affectation spécifique de la part d'un donateur et que le projet n'a pu se réaliser dans le courant de l'exercice.

3.2.3 Traitement des legs et donations

Les libéralités font l'objet d'un suivi comptable individualisé pendant toute la durée de leur réalisation. Il peut s'agir de donations, de droits d'auteurs, de donations simples, de donations temporaires d'usufruit, d'assurances-vie ou de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier).

Au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la gestion temporaire de ces biens, les mouvements financiers correspondants sont enregistrés dans le compte 475 « legs et donations ». Lors de la réalisation définitive de chaque bien constituant l'actif successoral et après avoir enregistré l'ensemble des charges de réalisation, le produit net de charges est constaté en compte de résultat. Le traitement des legs et donations bénéficie de l'expertise de l'équipe dédiée de l'Association Diocésaine de Paris.

3.2.4 Méthode d'affectation des charges du secteur Commun

En 2014, le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame a décidé de prélever des frais généraux en fonction d'un pourcentage des activités des secteurs/fondations abritées, assorti d'un forfait fixe.

3.2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations). Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Logiciels	1 an
Matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans



NOTE 4 : COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN

4.1. NOTES SUR L'ACTIF

La Fondation Saint-Irénée ne dispose pas d'immobilisations financières.

4.1.1 Immobilisations corporelles & incorporelles

Immobilisations brutes

RUBRIQUES	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions, apports, création	Cessions, virements	Valeur brute fin d'exercice
Matériel de bureau, informatique et mobilier	5 182,58		5182,58	0,00
Total immobilisations corporelles	5 182,58	0,00	5 182,58	0,00
Total immobilisations brutes	5 182,58	0,00	5 182,58	0,00

Amortissements

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 252,09	1 223,61	3 475,70	0,00
Total immobilisations corporelles	2252,09	1 223,61	3 475,70	0,00
Total amortissements	2 252,09	1 223,61	3 475,70	0,00

Valeur nette des immobilisations

RUBRIQUES	Valeur nette début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Acquisitions, apports, création, virements	Valeur nette fin exercice
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 930,49	1 223,61	3475,7	-5 182,58	0,00
Total immobilisations corporelles	2 930,49	1 223,61	3475,7	-5 182,58	0,00
Total	2 930,49	1 223,61	3 475,70	-5 182,58	0,00

4.1.2 Disponibilités

Les disponibilités de la Fondation Saint-Irénée sous égide, s'élevant à 40 477€ au 15 septembre 2014, ont été reversées à la Fondation Saint –Irénée RUP .

	15/09/2014	31/12/2013
Fondation Saint-Irénée	40 477,00 €	1 699 829,74 €

4.1.3 Créances

	2014	2013
Dons perçus en janvier au titre de l'année n-1		53 820,00
Total créances donateurs et organismes	0,00 €	53 820,00 €
Produits à recevoir		31 871,52
Dons et Legs en cours de réalisation		7 954,65
Autres créances - FRUP IRENEE	6 834,00	
Total des Autres Créances	6 834,00 €	39 826,17 €
Total Créances et comptes rattachés	6 834,00 €	93 646,17 €

4.2. NOTES SUR LE PASSIF

4.2.1 Fonds associatifs

Fondations concernées	Dotations au 31/12/2013	Apport d'une nouvelle dotation en 2014	Affectation pour renforcer les dotations	Transformation de la dotation de flux en dotation pérenne	Utilisation 2014 de la dotation consommable	Sortie de l'égide de la Fondation Notre-Dame	Dotations au 31/12/2014
Fondation Saint-Irénée	930 000	0	0	0		930 000	0

4.2.2 Fonds dédiés

En euros

	Fonds dédiés hors subventions publiques au 31/12/2013	Fonds dédiés sur subventions publiques au 31/12/2013	Total des Fonds dédiés au 31/12/2013	Affectation du résultat 2014 avant variation des fonds dédiés	Variation selon décisions spécifiques	Variations suite à la sortie de fondations abritées	Variation des fonds dédiés sur subventions publiques en 2014	Total des Fonds dédiés au 15/09/2014 après affectation	Fonds restant à engager (hors fonds dédiés spécifiques)	Autres Fonds dédiés	Fonds dédiés sur subventions publiques au 15/09/2014
Fondation Saint-Irénée	349 700,72		349 700,72	1 517 002,89		-1 866 703,61		0,00	0,00		

4.2.3 Dettes

	2014	2013
Comptes fournisseurs		
Fondation abritée Saint Irénée	0,00	17 995,98
Sous-total comptes fournisseurs	0,00	17 995,98
Comptes fournisseurs factures non parvenues		
Fondation abritée Saint Irénée	0,00	0,00
Sous-total factures non parvenues	0,00	0,00
Total fournisseurs et comptes rattachés	0,00 €	17 995,98 €
Dettes fiscales et sociales Fondation Sainte Geneviève		0,00
Total Dettes fiscales et sociales	0,00 €	0,00 €
Soutiens de projets engagés à verser		
Fondation abritée Saint Irénée	0,00	469 800,00
Total projets engagés à verser	0,00 €	469 800,00 €
Autres dettes		
Fondation abritée Saint Irénée	0,00	0,00
Total Autres dettes	0,00 €	0,00 €
Total dettes et comptes rattachés	0,00 €	487 795,98 €

NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

5.1 LOCAUX

La Fondation Saint-Irénée dispose de locaux loués par ses fondateurs 6, avenue Adolphe Max, à Lyon.

5.2 EFFECTIFS

Comme en 2012, la Fondation Saint-Irénée a recours à un consultant qui exerce la responsabilité de secrétaire général de la Fondation. La personne embauchée pour la première fois en 2012, en renfort administratif et suivi des projets, est restée en fonction.

Mise à disposition de personnel							
	Année	Cadres & assimilés cadres	ETP Cadre	Non-cadres	ETP Non Cadres	Total	Total ETP
Fondation Saint-Irénée	31/12/2013	0	1	1	1	1	2
Fondation Saint-Irénée	31/12/2014	1	0,33	1	0,34	2	0,67

5.3 CONTRIBUTION DES BENEVOLES

La Fondation Saint-Irénée dispose d'un Comité exécutif bénévole composé :

- pour partie des fondateurs ou représentants des fondateurs ;
- pour partie de personnes qualifiées.

L'investissement des membres du Comité exécutif et des bénévoles n'a pas été mesuré en 2014.

Elle bénéficie d'un bénévole chargé du suivi des projets soutenus (0,1 en ETP).

Sexe	Date d'arrivée	Date de départ	ETP
M	oct-12		0,1

5.4 HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Ils comprennent les travaux réalisés au titre de l'exercice dont les missions spécifiques entreprises sur les fondations abritées. Ils s'élèvent à 45 840 €. Ils sont partagés avec l'ensemble des fondations abritées à travers les charges administratives communes.

5.5 CHARGES ADMINISTRATIVES COMMUNES

Les charges administratives communes consistent en services de la Fondation abritante au profit de ses fondations abritées : il s'agit principalement du suivi légal, fiscal, déontologique et du suivi comptable et financier des fondations abritées et du secteur Entraide. Elles s'élèvent en 2014 pour la Fondation Saint-Irénée à 36 403 €.

5.6 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Au 15 septembre 2014, il n'y a pas d'engagement hors bilan.

END

NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS

		Projets engagés		Annulation partielle ou de projets antérieurs		Projets nets engagés	
		Nom- bre	Montant	Nombre	Montant	Nom- bre	Montant
Fondation Saint- Irénée	Projets soutenus par décision du Comité exécutif	6	54 500,00 €	1	4 000,00	6	50 500,00 €
	<i>Accompagnement et suivi des projets</i>		17 222,00 €		0,00		17 222,00 €
	Total des projets St Irénée	6	71 722,00 €	1	4 000,00 €	6	67 722,00 €

La mission sociale se compose d'une part des soutiens financiers décidés par le Comité exécutif aux associations bénéficiaires et d'autre part de l'accompagnement et du suivi des projets effectués par le secrétaire général et un bénévole.